

CBCS

RAP

POR

T

ACTIVITÉS

2024

2024

CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

1. LE CBCS EN 2024	2
1.1. INTRODUCTION	2
1.2. LE CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE	2
1.3. L'EQUIPE DU CBCS	2
2. RAPPROCHEMENT CBCS – FORUM	4
2.1. OBJECTIFS	4
2.2. LE RAPPROCHEMENT : DE L'INTUITION À LA PROPOSITION	5
2.3. GROUPE DE TRAVAIL RAPPROCHEMENT « LE C-FOR »	5
2.4. LE RAPPROCHEMENT VIA ENTRETIENS INDIVIDUELS	6
2.5. LE RAPPROCHEMENT VIA RÉUNION INTERÉQUIPES	6
2.6. RAPPORT DE FAISABILITÉ	6
2.7. MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES 2025	7
3. JOURNÉE ANNUELLE DU FORUM — « AU-DELÀ DES BEAUX DISCOURS »	9
3.1. CHOIX DE LA THÉMATIQUE	9
3.2. APPEL À CONTRIBUTIONS ET CHOIX DES CONTRIBUTEUR·ICES	9
3.3. CONSTITUTION DU PROGRAMME	10
4. COORDINATION, CONCERTATION & PLAIDOYER	12
4.1. INTER FÉDÉRATION AMBULATOIRE	12
4.1.1. CONTEXTE 2024 : MUTATION DU PAYSAGE POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL	12
4.1.2. LE RAPPORT INTERSECTORIEL : UN OUTIL POLITIQUE EN CONTEXTE D'INCERTITUDE	12
4.1.3. GOUVERNANCE DE L'IFA	13
4.1.4. L'IFA ET SON ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL	13
4.1.5. L'IFA COMME ESPACE D'ÉCHANGE D'INFORMATIONS	14
4.1.6. CONCLUSION	14
4.2. ARS COLLABORANDI ET CARE IN THE CITY	15
4.3. COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES	15
5. CENTRE DE RESSOURCES (FORUM)	16
6. LA RECHERCHE COLLABORATIVE PAR LE CREBIS	17
6.1. ORGANISATION GÉNÉRALE	17
6.2. PROJETS DE RECHERCHE	17
6.2.1. LE VOLONTARIAT EN ACTION SOCIALE : UN ENGAGEMENT SANS CONDITION ?	17
6.2.2. INÉGALITÉS ENVIRONNEMENTALES ET HYPER-PRÉCARITÉ	18
6.2.3. PSSI : DÉFINIR L'OFFRE DE BASE À L'ÉCHELLE DU QUARTIER	18
6.2.4. SPORT, CULTURE, LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ : QUELLE(S) DYNAMIQUE(S) POSSIBLE(S) ?	19

6.2.5.	PRÉCARITÉS ÉTUDIANTES EN TRANSITION	20
6.3.	ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE	21
6.3.1.	RIZOME	21
6.3.2.	SOURCES D'HARMONIE	21
6.3.3.	CUISINES DE QUARTIER	22
6.3.4.	CPAS DE BRUXELLES-VILLE	22
6.3.5.	CFS - COLLECTIF FORMATION SOLIDARITÉ	23
6.3.6.	ACCOMPAGNEMENTS 2023, POURSUIVIS EN 2024	23
6.4.	PROMOUVOIR LA RECHERCHE COLLABORATIVE	25
6.4.1.	LE RÉSEAU DES CHERCHEURS COLLABORATIFS	25
6.4.2.	PARTICIPATION AU COMITÉ SCIENTIFIQUE DE L'ABFRIS	25
6.4.3.	PARTICIPATION DU CREBIS À L'OPENLAB.BRUSSELS - CREATING KNOWLEDGE THROUGH PARTICIPATORY RESEARCH (13-14 NOVEMBRE 2024) – ULB/VUB	26
6.4.4.	JOURNÉE D'ÉTUDE : « INNOVATION SOCIALE ET MUTUALISATION ASSOCIATIVE » - 23 AVRIL 2024	26
6.4.5.	DIVERS	27
6.5.	PUBLICATIONS ET INTERVENTION DU CREBIS	28
6.5.1.	PUBLICATIONS	28
6.5.2.	COMMUNICATION DANS DES COLLOQUES / ORGANISATION DE COLLOQUES	28
7.	ACTIONS POUR INITIER LE CHANGEMENT	30
7.1.	ECOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE	30
7.2.	COLLECTIF 21	31
8.	PUBLICATIONS, INFORMATIONS & REFLEXIONS	32
8.1.	BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES	32
8.2.	NEWSLETTERS ET OUTILS DE COMMUNICATION	32
8.3.	VEILLE PARLEMENTAIRE	34
9.	GESTION ADMINISTRATIVE	35
9.1.	CONSEIL ADMINISTRATION	35
9.2.	AGRÉMENT	35

1. LE CBCS EN 2024

1.1. INTRODUCTION

L'année 2024 fut marquée par une densité politique, sociale et institutionnelle forte, dans un contexte électoral incertain, et une complexité accrue des enjeux liés à la cohésion sociale à Bruxelles. Le CBCS et le Forum, deux structures historiquement engagées dans la lutte contre les inégalités sociales, ont poursuivi leur travail d'analyse, de concertation, de plaidoyer et de mise en réseau des acteurs du secteur social-santé bruxellois.

C'est aussi une année charnière où notre rapprochement a pris corps, à travers des méthodes participatives, des réflexions approfondies sur notre gouvernance, nos missions et nos outils. Ce rapport d'activités en témoigne, dans sa forme autant que dans son contenu. Il reflète notre volonté commune de renforcer notre impact et d'outiller les professionnels de terrain dans une logique de transformation sociale.

Ce chemin de convergence est exigeant, mais stimulant. Il nous engage, ensemble, pour penser autrement les réponses aux inégalités.

1.2. LE CONSEIL BRUXELLOIS DE COORDINATION SOCIOPOLITIQUE

Le *Conseil bruxellois de coordination sociopolitique* est soutenu par plus de 150 associations et leurs fédérations issues du secteur social-santé et a pour objectif de construire ensemble la vision du social-santé du Bruxelles de demain et de faire émerger des pratiques innovantes pour plus de justice sociale. Il est l'organe intersectoriel de coordination du secteur ambulatoire.

1.3. L'EQUIPE DU CBCS

Les chantiers du CBCS sont portés par une équipe impliquée, combinant expertises variées et complémentarités (travaillant conjointement avec l'équipe du FORUM).

Fin 2024, l'équipe du CBCS était composée de 9 collaborateurs (8 ETP).

L'équipe est composée de :

- Karine Bousart – temps plein
- Stéphanie Devlésaver – 4/5 équivalent temps plein
- Manon Guibreteau – temps plein
- Valentina Marziali – temps plein
- Jacques Moriau – temps plein
- Matthias Rosenzweig – temps plein
- Adeline Thollot – 2/5 équivalent temps plein
- Evelyne Wetz – 4/5 équivalent temps plein
- Alain Willaert – temps plein

Depuis plusieurs années, cette équipe travaille en étroite collaboration avec celle du **Forum – Bruxelles contre les inégalités**, une alliance précieuse qui permet de croiser les approches, mutualiser les compétences et enrichir les perspectives.

De cette collaboration est né le **Crébis**, le Centre de recherche bruxellois sur les inégalités sociales, qui constitue une entité commune regroupant des membres issus des deux équipes.

En 2024, les activités du CBCS se concentrent principalement sur l'organisation de l'Inter-Fédération ambulatoire, les collaborations avec les autres structures d'appui en Région

bruxelloise, le travail d'information aux professionnels du social et de la santé à Bruxelles ainsi que le centre de recherches de Bruxelles sur les inégalités sociales « Le Crébis ».

2. RAPPROCHEMENT CBCS – FORUM

Le rapprochement entre le CBCS et le Forum est le fruit d'un long processus de coopération, nourri par des années de collaboration sur des projets communs et une volonté partagée d'agir plus efficacement dans le secteur social-santé bruxellois. Ce rapprochement constitue une réponse structurante aux défis actuels d'organisation auxquels doit répondre notre secteur.

En effet, dans un contexte de fragilisation du secteur associatif qui connaît une inflation des coûts et la diminution de ressources disponibles, la mutualisation des moyens et le rapprochement des petites associations apparaît comme une solution. En raison de ce contexte et des collaborations vertueuses les directions des deux associations, soutenus par les équipes et les CA, un processus appelé « rapprochement » et qui vise une « absence de redevabilité entre les deux associations¹ » à l'horizon 2027. Cette absence de redevabilité pourrait prendre plusieurs formes par exemple : l'apport d'universalité de l'une ASBL vers l'autre (fusion) ou la création d'une faitière qui intègre l'ensemble des activités des deux ASBL.

C'est ainsi qu'un groupe de travail « le C-For » composé des deux directions et de 2 représentants des deux équipes a été mis en place. Aussi, pour matérialiser ce rapprochement et l'ancrer au plus proche des réalités de terrain, des activités ponctuelles et puis régulières, avec l'ensemble des deux équipes ont également été réalisées.

2.1. OBJECTIFS

Le rapprochement des deux ASBL vise à renforcer leur stabilité financière, améliorer le bien-être des équipes, valoriser les recherches et les projets, simplifier la gestion administrative et financière, ouvrir de nouvelles opportunités et construire une identité forte tout en étant aligné avec les politiques actuelles. À terme, le rapprochement devrait permettre :

- Une pérennisation de la structure au niveau financier et ne dépendant plus seulement de bonnes volontés pour coopérer ;
- Une assise financière plus solide sans complications administratives ;
- Une assise institutionnelle unifiée pour le Crebis qui est composé des collaborateurs ici des deux associations ;
- Un gain en impact (notre objet social) tant en se réappropriant le temps détourné aux tâches administratives qu'en planifiant un chemin depuis le choix des sujets poursuivis jusqu'à l'aide à la décision politique ;
- Un travail riche pour les équipes en favorisant le travail en binôme et la transversalité et en planifiant les calendriers pour donner sens au travail et éviter l'épuisement ;
- Une mise en œuvre des projets de plus grande ampleur en les gardant dans le giron sectoriel et territorial (social-santé bruxellois) ;
- L'amélioration des conditions de travail.

¹ L'absence de redevabilité doit être comprise comme une organisation interne commune, le partage des risques et des opportunités, ainsi que la mise en commun des ressources financières, matérielles et humaines.

2.2. LE RAPPROCHEMENT : DE L'INTUITION À LA PROPOSITION

L'idée du rapprochement a vu le jour en 2019 avec un accord de principe des deux Conseils d'Administration. Initialement, le Forum et le CBCS se sont engagés à consolider le Crébis et à collaborer sur d'autres projets ponctuels.

Face à la fragilisation du secteur social santé et compte tenu des collaborations fructueuses, les deux associations ont souhaité approfondir ce processus pour « viser l'absence de redevabilité ». En 2023, les directions ont sollicité l'accompagnement de Toolbox. Après une journée de « Kick-off », où l'idée du rapprochement a été évaluée par une vingtaine de volontaires extérieurs, les deux associations ont décidé de lancer le processus et de construire une proposition de rapprochement à soumettre à leurs deux Conseils d'Administration pour obtenir un accord de mise en œuvre.

La volonté était de créer une proposition la plus aboutie et ancrée dans les réalités des deux équipes. Pour cela, dès le mois de septembre 2023 et durant l'année 2024, 3 dispositifs ont été mis en place.

- La création d'un groupe de travail rapprochement « le C-For »
- La réalisation d'entretiens individuels
- Le travail en réunion inter équipes

Ce travail d'une année a permis d'aboutir à la création d'un « rapport de faisabilité du rapprochement » présenté aux Conseils d'Administration en septembre 2024.

2.3. GROUPE DE TRAVAIL RAPPROCHEMENT « LE C-FOR »

Dès septembre 2023, un groupe de travail constitué des deux directions et de représentants des deux équipes (2 par association) a été constitué. Le C-for (pour **C**bc**s-F**orum) se réunit environ 1 h 30, toutes les 2 à 3 semaines (sauf pendant les congés scolaires). Il s'est donné pour objectifs :

- D'interroger la pertinence du rapprochement ;
- De travailler sur la faisabilité ;
- De définir, prioriser et mettre en œuvre les tâches inhérentes au processus ;
- D'organiser les apports des deux équipes dans le processus ;
- De faire le lien entre les équipes et les CA.

Depuis septembre 2023, le C-For a listé une cinquantaine de tâches permettant d'appréhender tous les aspects de la faisabilité du rapprochement. Ces tâches sont relatives au financement, à l'adhésion des équipes, aux ressources humaines, aux aspects administratifs et financiers, aux questions de gouvernances ou encore liées à la gestion du changement.

Exemples de tâches :

- Objectiver les coûts du rapprochement
- S'assurer de la compatibilité des missions, visions, valeurs des 2 ASBL
- Penser l'organisation interne de l'entité commune
- S'assurer de garder les différents agréments, financements des ASBL en cas de rapprochement
- Lister les formes de rapprochement possibles
- Etc.

L'ensemble des tâches ont été formulées sur base de l'analyse des entretiens individuels réalisée par les directions ainsi que sur l'ensemble du travail réalisé en réunions inter équipes (voir infra). Les différents apports ont ainsi nourri le rapport de faisabilité du rapprochement.

2.4. LE RAPPROCHEMENT VIA ENTRETIENS INDIVIDUELS

Entre avril et juin 2024, chaque directeur a rencontré les membres de son équipe individuellement. Ces entretiens visaient à recueillir les impressions sur les conditions de travail, les ressources humaines, les relations de travail, la prise de décision et les supports. L'ensemble des discussions a été anonymisé. Sur base de la synthèse, plusieurs éléments concernant le rapprochement (son financement, l'organisation interne, ont été mis en exergue et ont été transformé en tâches et différentes priorités ont pu être mises en lumière.

- Renforcer le positionnement politique des deux associations
- Penser une gouvernance interne harmonisée en termes de conditions de travail (dont harmonisation salariale)
- Tout mettre en œuvre pour assurer le maintien ou renforcer les subventions structurelles et facultatives de manière à ne perdre aucun emploi.

2.5. LE RAPPROCHEMENT VIA RÉUNION INTERÉQUIPES

L'étude de faisabilité a demandé tout un travail d'analyse de l'existant et une réflexion sur les impacts du rapprochement. Pour cela, il était nécessaire d'impliquer l'ensemble des deux équipes, c'est pourquoi le C-For, accompagné de Toolbox (de septembre 2023 à février 2024) et puis d'Happy Team (depuis avril 2024), a organisé plusieurs réunions « interéquipes ». Au total 5 réunions, d'une demi-journée, dont une mise au vert, ont été organisées avec l'ensemble des collaborateurs. Les différentes réunions ont ainsi porté sur :

- Information sur le processus, mise à niveau et travail sur les questionnements, craintes et volontés liés au rapprochement
- Les visions — missions des deux associations, leur analyse et la construction de vision-mission commune
- L'analyse des projets, cellules, compétences disponibles dans les deux équipes
- Le travail sur les parcours projets, le format des réunions e
- La gouvernance interne d'une entité rapprochée (mise au vert)

2.6. RAPPORT DE FAISABILITÉ

Toutes ces étapes de travail ont permis aux directions de rédiger un premier rapport de faisabilité du rapprochement. Ce rapport de faisabilité présentait une analyse de la situation actuelle en termes de ressources humaines, d'agrément, de fonctionnement interne, des collaborations, etc., pour les deux associations. Il a permis de mettre en lumière et de renforcer l'argumentaire allant dans le sens du rapprochement. Le rapport propose également une stratégie de rapprochement dans laquelle les deux associations proposent, dans un premier temps, une organisation interne et des AG/CA communes tout en continuant à travailler et chercher l'organisation juridique la plus adéquate.

Ce rapport de faisabilité a été présenté en septembre à chaque CA de manière distincte. Les conseils d'administration du Forum et du CBCS se sont réunis respectivement le 9 septembre et le 16 septembre. Ces réunions ont suivi un déroulé d'animation identique. Les deux directeurs

des associations ainsi que les collaborateurs impliqués dans les travaux du groupe de travail sur le rapprochement (C-For) étaient présents.

Lors de ces réunions, chaque CA a dû se positionner sur différents points de la note de faisabilité, préalablement envoyée. La première partie des réunions sur quatre grandes thématiques mentionnées dans la note de faisabilité :

- L'argumentaire sur les raisons de la fusion
- La situation actuelle
- La proposition de création d'une faitière et l'horizon 2027
- Le fonctionnement interne, incluant la codirection et le CA

Après une brève présentation de chaque thématique, trois tours de table ont eu lieu pour permettre des questions de compréhension, des réactions critiques, et des propositions de bonification. Ces propositions ont été écrites et projetées en direct.

Le 17 septembre, le C-For s'est réuni pour préparer la réunion conjointe du 26 septembre 2024 en s'appuyant sur les discussions des CA distincts.

Le 26 septembre, les deux CA se sont réunis pour une réunion qui visait à donner l'accord aux directions et équipes de poursuivre la démarche du rapprochement. Les discussions ont abouti à l'accord des deux CA à la poursuite du rapprochement. Les conseils d'administration du Forum et du CBCS ont donné leur accord pour poursuivre le rapprochement à condition de ne pas décider immédiatement qu'une identité juridique unique est l'étape finale, mais de d'abord collaborer ensemble. Il est également prévu d'identifier les experts nécessaires, de budgétiser précisément les coûts et de penser au bien-être au travail, en créant des espaces pour aborder les ressentis et la cohésion d'équipe.

2.7. MISE EN ŒUVRE ET PERSPECTIVES 2025

Depuis fin septembre 2024 et l'accord de leurs Conseils d'Administration, les 2 ASBL continuent à avancer dans la mise en œuvre de ce rapprochement. Plusieurs axes de travail ont été définis :

- **Gouvernance et instances :** Il a été décidé que les Conseils d'Administration et les Assemblées Générales se dérouleraient désormais au même moment, favorisant ainsi une vision et une prise de décision communes. En décembre 2024, les CA ont donné leur accord pour travailler sur une identité commune, avec l'objectif de ne parler que d'une seule voix.
- **Organisation interne et opérationnelle :** Les Directions et les équipes développent une organisation interne harmonisée. Concrètement, cela se traduit par :
 - o La transformation des réunions interéquipes en réunions d'équipe uniques.
 - o L'uniformisation des processus d'organisation du travail, de communication et des outils de travail.
 - o La création d'une Cellule communication unique aux deux associations. Cette cellule est composée de travailleurs des deux associations.
- **Poursuite du travail du C-For :** Le C-For continue à se réunir toutes les deux à trois semaines et poursuit ses missions de réflexion, d'identification, de planification, de mise en œuvre et de priorisation des tâches. En décembre 2024, une quarantaine de tâches liées aux domaines suivants étaient en cours :
 - o Financement (recherche de financements communs, mutualisation des budgets).

- o Gestion du changement (accompagnement des équipes, communication interne et externe).
- o Questions administratives et financières (harmonisation des procédures, gestion comptable commune).
- o Gouvernance interne (définition des rôles et responsabilités, structure décisionnelle).
- o Aspects juridiques (choix de la structure juridique finale, rédaction des statuts).
- o Communication (définition d'une identité visuelle commune, stratégie de communication unifiée).
- o Ressources Humaines (Harmonisation des barèmes salariaux, des avantages extra-légaux, des descriptions de fonction, etc.)

L'ensemble de ces travaux devrait permettre d'atteindre l'objectif d'une « absence de redevabilité » à l'horizon 2027, en construisant une organisation plus forte, plus efficace et plus pérenne, au service de leur mission sociale commune. Les avancées de 2024, marquées par une implication forte des équipes et des CA, témoignent d'une volonté commune de construire un avenir solide. Les perspectives pour 2025, axées sur l'harmonisation des structures et des pratiques, ouvrent la voie à une collaboration encore plus étroite et efficace.

3. JOURNÉE ANNUELLE DU FORUM — « AU-DELÀ DES BEAUX DISCOURS »

Personnes de contact : Lolita Sandron,
Lucie Augsbourger (équipe FORUM)

Chaque année, le Forum – Bruxelles contre les inégalités organise une journée de travail, de conférences et de débats autour d'une thématique. Cet événement est soutenu par l'équipe du CBCS qui, chaque année, collabore activement pour faire de cette journée une réussite. Le travail mené conjointement tout au long de l'année autour de cet événement est une réalité concrète de la collaboration étroite entre les équipes des 2 associations.

Intitulée « Au-delà des beaux discours – place et impact du savoir expérientiel », cette journée de conférences, d'ateliers et de débats s'est tenue le jeudi 3 octobre à l'AREA 42 à Schaerbeek, rassemblant environ 300 participant-es.

Dans le secteur social-santé bruxellois, les professionnel·les sont quotidiennement confronté·es aux réalités des personnes vivant des situations de précarité, de souffrance psychique ou d'exclusion. La reconnaissance et l'intégration du savoir expérientiel, issu de ces expériences de vie, représentent un enjeu majeur. En 2024, le Forum a dédié sa journée annuelle à cette thématique.

L'objectif était de clarifier la notion de savoir expérientiel, de repenser l'intervention sociale en tenant compte des réalités vécues, de mobiliser les acteur·ices du secteur sociosanté bruxellois, de favoriser le partage de pratiques inspirantes et de renforcer la collaboration intersectorielle. Enfin, il s'agissait de définir des pistes d'action concrètes pour valoriser le savoir expérientiel et encourager son développement, contribuant ainsi à une meilleure prise en compte des réalités du terrain dans les politiques sociales.

Tout au long de l'année 2024, le Forum a préparé la mise en œuvre de cette journée, tant sur le plan logistique que méthodologique et opérationnel : définition des partenariats, choix de la thématique, appel à contributions, constitution du programme, préparation des intervenant·es, déroulement de la journée et évaluation.

3.1. CHOIX DE LA THÉMATIQUE

Le choix du savoir expérientiel répond à des enjeux cruciaux du secteur sociosanté bruxellois. Les professionnel·les sont confronté·es aux réalités des personnes en situation de précarité, et la prise en compte du savoir expérientiel demeure un défi. L'événement visait à outiller les travailleur·ses sociaux·ales, clarifier cette notion et favoriser son intégration dans leurs pratiques, car elle représente une opportunité majeure pour repenser l'intervention sociale et améliorer l'impact des services. L'intérêt de réunir les personnes réside dans la nécessité de créer un espace de réflexion et d'échange. Cette journée a permis d'approfondir la compréhension des enjeux, d'explorer des outils et méthodologies, et d'échanger avec des expert·es du vécu et des professionnel·les. En favorisant la collaboration entre les savoirs expérientiels, professionnels, académiques et politiques, l'événement a contribué à enrichir la compréhension des problématiques sociales et sanitaires et à élaborer des pistes d'action.

3.2. APPEL À CONTRIBUTIONS ET CHOIX DES CONTRIBUTEUR·ICES

Un appel à contributions a été lancé auprès des réseaux du Forum et de ses partenaires, garantissant ainsi que la journée réponde aux besoins des acteur·ices du secteur sociosanté bruxellois et reflète la diversité des expériences et des pratiques. Il a permis d'assurer une

approche participative et inclusive, en impliquant travailleur·ses sociaux·ales, expert·es du vécu, chercheur·ses et décideur·ses dans l'élaboration du programme. L'appel a été relayé auprès de plus de 3000 personnes et a permis de recueillir plus d'une trentaine de contributions.

Cette approche permet au Forum d'être au plus près des préoccupations de ses membres et des acteur·ices du social santé à Bruxelles. En parallèle, le Forum et ses partenaires ont contacté des orateur·ices identifié·es comme particulièrement pertinent·es pour les tables rondes.

Grâce à l'appel à contributions et aux contacts réalisés, la journée a proposé :

- 3 plénières
- 2 tables rondes
- 2 tables d'échanges
- 20 ateliers (dont 3 annulés, faute d'inscriptions)

3.3. CONSTITUTION DU PROGRAMME

Suite à l'appel à contributions et aux rencontres avec les intervenant·es, un programme varié a été constitué, comprenant plénières, tables rondes, tables d'échanges et ateliers.

L'événement « Au-delà des (beaux) discours » proposait une variété de formats pour encourager la réflexion, le partage et la participation active :

- **Plénières** : Sessions animées par des expert·es, introduisant, approfondissant ou synthétisant des thématiques clés.
 - **Ouverture** par Nicolas De Kuyssche, Adeline Thollot et Lolita Sandron (Forum – Bruxelles contre les inégalités)
 - Pluralité des savoirs et inégalités de reconnaissance par Marion Carrel (Université de Lille)
 - **De l'expertise du vécu à l'intervention sociale : regard sur la facilitation** par Christine Mahy, Geneviève Baert et Alain Delhaye (Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté)
 - **Un·e pair-aidant·e au sein de mon équipe, quel impact sur le rétablissement des personnes accompagnées ? Les échos du terrain** par Geneviève Noirhomme (Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales), Lien Jansen et Guilhem Lautrec (Alias)
 - Plénière de clôture par Paul Hermant
- **Tables-rondes** : Débats entre intervenant·es de divers horizons, offrant un regard croisé sur des enjeux spécifiques.
 - **Syndicalisation/politisation du savoir expérientiel** : modérée par Nicolas De Kuyssche, avec Lazaros Goulios (CSC), Barbara Goethals (Brussel Platform Armoede), Caroline Vander Hoeven (Belgian Antipoverty Network), Daan Bauwens (Utsopi), François Demonty (Service de Lutte contre la Pauvreté) et Laurent D'Ursel (Syndicat des immenses).
 - **Médiatisation du savoir expérientiel** : modérée par Nordine Nabili (IHECS), avec Johanna de Tessières (Collectif Huma), Jacinthe Mazzocchetti (UCLouvain), Quentin Noirfalisce (Médor) et Roger Job.
- **Tables d'échanges** : Espaces interactifs où les participant·es partageaient leurs perspectives et expériences pour coconstruire une vision sur la pair-aidance.
 - Table d'échanges 1 : « Pair-aidance : entre rôle informel et statut professionnel ».

- Table d'échanges 2 : « Pair-aidant·e : un profil en tension ? Valorisation versus instrumentalisation »
- **Ateliers** : Sessions participatives favorisant l'apprentissage par l'expérimentation, à travers des activités concrètes telles que la co-construction d'outils, des mises en situation ou encore des présentations de pratiques professionnelles existantes.
 - Atelier 1 — « A voix haute » : rendre possible la participation des enfants, organisé par La CODE
 - Atelier 2 — À la recherche du·de la pair-aidant·e « idéal·e »..., organisé par Smes
 - Atelier 3 - Apport du savoir expérientiel dans l'Académie du Rétablissement et de l'Expertise de Vécu, organisé par Plateforme Bruxelloise de la Santé Mentale
 - Atelier 4 - Et si on engageait des tuteur·ices de résilience..., organisé par Collectif Desistance ASBL.
 - Atelier 5 — Résonances émotionnelles — Une ethnographie de l'intimité des femmes à la rue, organisé par ULB
 - Atelier 6 — Larguer les amarres ! Naviguons ensemble entre témoins du vécu et travailleur·euses sociaux·ales organisé par le Réseau TRAPES
 - Atelier 7 — Co-construisons la ligne du temps de la recherche collaborative, organisé par le Crébis
 - Atelier 8 — « Comment parler vrai de sa situation de Maman Solo ? » FDSS, Groot Eiland, UCL
 - Atelier 9 — De l'expérience à la science..., organisé par Université Paris Nanterre
 - Atelier 10 - Favoriser l'intégration des résultats de la recherche participative dans les politiques publiques, organisé par Policy Lab, ULB et École Polytechnique de Bruxelles, ULB
 - Atelier 11 - Dé-chiffrons l'évaluation de nos actions : vive les savoirs expérientiels !, organisé par SAW-B
 - Atelier 12 — Le patient passe la science... Sois patient l'AS !, organisé par Helmo ESAS
 - Atelier 13 — Le vécu : une véritable expertise ? organisé par Le Forum — Bruxelles contre les inégalités, SPP IS, PBSM et BPA
 - Atelier 14 — Faire parler les jeunes ? ..., organisé par Le Forum - Bruxelles contre les inégalités et ATD Quart Monde
 - Atelier 15 — De nos expériences sensibles au savoir partagé et partageable..., organisé par Le groupe mouvant du Labo, L'Autre « lieu » – RAPA
 - Atelier 16 - Vulnérabilités, marginalités, savoirs expérientiels et participation..., organisé par Réseau Nomade
 - Atelier 17 — « Expertise de vécu : la plus petite question est égale à la plus grande. Atelier créatif organisé par le CBCS
 - Atelier 18 — École et Migration : décrypter les défis, créer des solutions, organisé par Maxi-Liens ASBL, Recherche en Design d'Innovation Sociale, et HE Léonard de Vinci
 - Atelier 19 — L'expertise du vécu au sein des services publics et des administrations, organisé par RWLP, FWB et SPP IS
 - Atelier 20 - Savoirs chauds au cœur du CPAS, organisé par Collectifs CAP et Cartach, Odyssee et CFS ASBL

4. COORDINATION, CONCERTATION & PLAIDOYER

4.1. INTER FÉDÉRATION AMBULATOIRE

Personnes de contact : Alain Willaert,
Valentina Marziali et Evelyne Wetz

Le **CBCS organise et anime l'Inter Fédération Ambulatoire (IFA)**, un espace de concertation qui rassemble les principales fédérations du secteur social et de la santé en Région bruxelloise. L'IFA est un **lieu d'échange, d'analyse, de veille, de partage d'informations et de co-construction de positions politiques**, où émergent des prises de position intersectorielles sur les enjeux communs. L'IFA est constitué des fédérations sectorielles suivantes :

- La Fédération des services sociaux
- La Fédération des services bruxellois d'aide à domicile
- La Fédération des maisons médicales
- La Fédération laïque de centres de planning familial
- La Fédération des Centres Pluralistes de Planning Familial
- La Ligue bruxelloise pour la santé mentale
- La Fédération bruxelloise francophone des institutions pour toxicomanes
- La Fédération bruxelloise pluraliste des soins palliatifs et continus
- La Fédération bruxelloise des centres de coordination de soins et de services à domicile
- Le Centre d'appui – Médiation de dettes Le Centre de Prévention du Suicide
- La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abris
- La Fédération bruxelloise de Promotion de la Santé

En 2024, le CBCS a poursuivi son travail de coordination au sein de l'IFA. Les réunions ont permis de revenir sur des thématiques transversales, d'affiner la gouvernance du groupe, de questionner des enjeux institutionnels croissants (relatifs notamment aux relations avec des acteurs tels que BRUSANO, les administrations COCOF et COCOM etc.) et de mener des réflexions politiques collectives avec l'éventualité de mener des actions collectives.

4.1.1. Contexte 2024 : mutation du paysage politique et institutionnel

Les travaux de l'IFA en 2024 se sont déroulés dans un contexte particulièrement chargé pour les acteurs ambulatoires :

- La mise en œuvre du PSSI (Plan Social Santé Intégré) a redéfini l'environnement et les paramètres à partir desquels appréhender les vulnérabilités des bruxellois.es et ainsi les contours de la collaboration entre acteurs
- Les modifications importantes apportées au décret ambulatoire ont nécessité de réintroduire les demandes d'agrément pour l'ensemble des services bruxellois et par conséquent à faire l'objet d'une inspection par les services compétents de la Cocof
- Les élections régionales de mai 2024, suivies d'une période d'instabilité politique (absence de gouvernement bruxellois et gestion, dès janvier 2025, par douzièmes provisoires), ont contribué à renforcer l'incertitude et le besoin d'un positionnement collectif clair du secteur.

Dans ce paysage mouvant, l'IFA joue un rôle de boussole collective, permettant de structurer les réponses, interpeller les autorités et soutenir la lisibilité des réalités de terrain.

4.1.2. Le rapport intersectoriel : un outil politique en contexte d'incertitude

Durant le second semestre 2023, plusieurs réunions de l'IFA, animées et encadrées par Valentina Marziali, chargée de recherche au Crébis, ont permis de structurer la réflexion collective et la rédaction du rapport intersectoriel.

Publié début 2024, ce rapport a été présenté de manière officielle lors du Conseil consultatif de mars 2024. Travaillé de façon transversale, il agit comme un vecteur de lisibilité et de légitimation collective, en particulier dans un contexte politique post-électoral marqué par l'absence de gouvernement en place.

Il a ainsi servi de point d'ancrage au plaidoyer collectif, en fédérant les analyses, les constats et les revendications issus du terrain associatif bruxellois.

4.1.3. Gouvernance de l'IFA

Depuis 2022, l'IFA s'efforce de renforcer sa structuration et son fonctionnement interne. Dans un contexte institutionnel de plus en plus complexe — marqué notamment par l'émergence du Plan Social Santé Intégré (PSSI) et le rôle croissant de la COCOM — l'IFA a poursuivi un travail d'ajustement de sa gouvernance.

Plusieurs réunions de travail ont permis d'avancer sur la définition des mandats, la clarification des rôles représentatifs et la consolidation des modalités de représentation. Une réflexion sur l'élargissement progressif de la composition de l'IFA à de nouvelles fédérations, notamment issues du champ COCOM, a également été engagée.

Afin de permettre une intégration formalisée des décisions prises en ce sens, le Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) de l'IFA a été modifié en septembre 2024. Cette révision a notamment introduit de nouvelles modalités d'adhésion, incluant un mécanisme de validation par un vote aux deux tiers.

4.1.4. L'IFA et son environnement institutionnel

En 2024, l'IFA a engagé une réflexion sur ses relations avec les principales instances de concertation, dans un contexte où les cadres de gouvernance évoluaient rapidement.

Des discussions nourries ont porté sur la place et la reconnaissance de l'IFA au sein de BRUSANO. Ces échanges ont mis en lumière plusieurs tensions :

- Un manque de clarté entre les rôles consultatifs et décisionnels des différentes instances
- Des difficultés d'accès à certaines informations essentielles à une représentation sectorielle efficace
- Des frictions liées à la cohabitation entre posture associative et fonctionnement institutionnel plus rigide.

Face à ces enjeux, un travail de clarification a été engagé à travers la rédaction de notes de position et une participation active aux réflexions sur la gouvernance de BRUSANO (Assemblée générale, Conseil d'administration, groupes de travail).

Parallèlement, des échanges avec la COCOF et la COCOM ont porté sur des sujets clés tels que les agréments, les inspections, le respect du secret professionnel ou encore l'articulation des politiques sociales entre niveaux de pouvoir.

4.1.5. L'IFA comme espace d'échange d'informations

L'IFA joue avant tout un rôle central dans la circulation des informations entre les fédérations, en facilitant des échanges réguliers sur les évolutions du secteur.

Parmi les dynamiques notables :

- Des tours de table ont permis de partager les informations sur les changements réglementaires en cours, notamment en lien avec les modifications apportées au décret ambulatoire ;
- Des réflexions partagées ont été menées sur les impacts de l'absence de gouvernement régional et sur les moyens de rester proactifs dans un contexte institutionnel incertain, marqué par la gestion par douzièmes provisoires dès janvier 2025.

Ce rôle d'interface entre les fédérations constitue un levier essentiel pour assurer une veille partagée, construire des positions concertées et anticiper les évolutions du cadre politique et réglementaire.

4.1.6. Conclusion

En 2024, l'IFA a confirmé son rôle de catalyseur du dialogue intersectoriel, de force de proposition auprès des autorités, et de veille politique collective pour le secteur ambulatoire bruxellois. Le CBCS, en tant qu'organisateur, assure une continuité essentielle dans l'animation, la transmission et la documentation des travaux.

4.2. ARS COLLABORANDI ET CARE IN THE CITY

Personnes de contact : Karine Bousart et
Alain Willaert

Dans le cadre de ses missions de coordination intersectorielle, le CBCS poursuit un travail de concertation étroit avec plusieurs acteurs clés du paysage bruxellois, tant francophones que néerlandophones et bicommunautaires : Perspective.brussels, BRUSANO, l'Observatoire de la Santé et du Social, le Kenniscentrum WWZ, Huis voor Gezondheid, entre autres. Cette dynamique partenariale vise à renforcer la cohérence, l'intégration et la complémentarité des politiques d'aide et de soins à Bruxelles, dans un contexte institutionnel fragmenté.

Deux groupes de travail se réunissent périodiquement dans ce cadre : « Care in the City » et « Ars Collaborandi ». Ces espaces de dialogue interinstitutionnel ont initialement été mis en place grâce à une subvention facultative octroyée par la COCOF. Depuis, la participation à ces espaces s'inscrit pleinement dans les missions structurelles du CBCS dans le cadre des modifications du décret ambulatoire. L'article 168 de ce dernier intègre ainsi comme mission officielle de l'organisme intersectoriel de coordination agréé par la COCOF :

« Développer une coordination avec des structures d'appui des trois communautés présentes à Bruxelles en lien avec l'action sociale et la santé »

En 2024, les réunions de ces deux groupes ont principalement été consacrées à des échanges d'informations. Ce fonctionnement en mode « veille » s'explique par un contexte politique instable, marqué par des réformes réglementaires importantes, mais également par une limitation des capacités opérationnelles du CBCS, notamment liée à l'absence prolongée de la chargée de mission en charge de ce volet. Ces conditions n'ont pas permis de développer un travail plus en profondeur, mais ont toutefois permis de maintenir le lien entre partenaires et de suivre les évolutions du paysage bruxellois de l'aide et des soins.

4.3. COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES

Personne de contact : Karine Bousart

Le CBCS co-modère (avec Brusano) une des communautés de pratiques de Brusano, celle du centre-ouest. La communauté de pratiques est un espace où des professionnels de disciplines et de secteurs différents se retrouvent pour s'entraider dans la résolution de situations complexes qu'ils et elles rencontrent sur le terrain par rapport aux personnes accompagnées. Le groupe compte une dizaine de professionnels et se réunit 10 fois sur l'année. Outre l'évocation de situations complexes, le groupe creuse des problématiques particulières qui les touchent. Ainsi, sur l'année 2024, les questions de deuil, de soins palliatifs, de violence ont été abordées. Des professionnels ayant une connaissance particulière de la thématique abordée sont alors parfois invités à participer.

5. CENTRE DE RESSOURCES (FORUM)

En juillet 2022, Le Forum — Bruxelles contre les inégalités (Le Forum) a obtenu, de la part de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une reconnaissance de 5 ans en tant que Centre de ressources relatif à la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales (ci-après dénommé, Centre de ressources).

Les informations relatives au Centre de Ressources sont disponibles dans le rapport d'activités du FORUM au chapitre correspondant.

6. LA RECHERCHE COLLABORATIVE PAR LE CREBIS

Personnes de contact : Marjorie Lelubre (FORUM), Jacques Moriau, Marion Bottero (FORUM), Karine Boussart, Manon Guibreteau, Valentina Marziali et Matthias Rosenzweig,

6.1. ORGANISATION GÉNÉRALE

En 2024, l'équipe du Crebis était constituée de 7 chercheurs et chercheuses (réparti.e.s dans les équipes du CBCS et du Forum-Bruxelles contre les inégalités).

Le Crebis a pour objectif de renforcer les liens entre les mondes de la recherche et de l'intervention sociale dans un but de justice sociale. Sa force est de reposer sur un partenariat innovant qui allie milieux associatif et académique. A l'initiative de deux asbl bruxelloises particulièrement bien implantées dans le secteur social-santé, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités et le CBCS (Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique), le Crebis bénéficie d'un **ancrage fort sur le terrain**. Soutenu par deux centres de recherche universitaires, Metices (ULB), représenté par Jacques Moriau et le Cirtes (UClouvain), représenté par Martin Wagener, le Crebis déploie des **protocoles, méthodes et outils validés scientifiquement** pour garantir la robustesse de ses démarches.

Le Crebis promeut une vision de la **recherche collaborative** en défendant des processus de recherche qui refusent la hiérarchisation des savoirs expérimentiels, professionnels et théoriques. Toutes les parties prenantes (usagers des services, intervenants sociaux et chercheurs) sont invitées à devenir des acteurs à part entière de la recherche et à se réappropriier ses résultats et ses outils.

Le Crebis développe aussi une **recherche engagée** en mettant les connaissances produites au service de la société. Il s'agit de s'interroger sur l'usage concret de ces connaissances par tous et au service de tous.

6.2. PROJETS DE RECHERCHE

6.2.1. Le volontariat en action sociale : un engagement sans condition ?

- Durée : janvier – décembre 2024
- Partenaires : Plateforme francophone du Volontariat
- Financement : Plateforme francophone du Volontariat

Mise en contexte

Au sortir de deux crises, la pandémie de Covid-19 et la crise du coût de l'énergie, certains acteurs s'interrogent sur les difficultés rencontrées par les volontaires en action sociale de la Région de Bruxelles-Capitale. La période d'inflation des prix des biens de première nécessité (énergie, alimentation, logement...) a également mis à mal les finances tant des organisations que des citoyens. Dans ce contexte, l'activité de nombreuses structures de l'action sociale repose en grande partie sur des forces volontaires qui, pour diverses raisons (découragement, fatigue, pénibilité mentale ou physique des tâches...), peinent à se renouveler.

La Plateforme francophone du Volontariat, à travers son réseau bruxellois VolontariAS, a souhaité prolonger les réflexions autour des enjeux concernant le recrutement des volontaires, leur intégration au sein des organisations, leur implication dans les activités menées auprès des

usagers ainsi que leur accompagnement dans les missions qui leur sont confiées. Elle a ainsi fait appel au Crebis pour mener avec elle une recherche collaborative sur le sujet.

Livrables et suites de la recherche

- Rapport de recherche
- Note de synthèse – disponible en FR et NL
- Organisation d'une matinée de présentation des résultats (20 février 2025).

6.2.2. Inégalités environnementales et hyper-précarité

- Durée : mars 2024 à mars 2025
- Partenaire : Centre d'Ecologie Urbaine
- Financement : Centre d'Ecologie Urbaine via financement de Vivalis

Mise en contexte

Dans un contexte mondial de dérèglement climatique et d'augmentation du nombre de personnes en situation précaire, il est important d'étudier les vulnérabilités climatiques de personnes en situation d'hyper-précarité et ainsi aborder la problématique des inégalités environnementales. Cette thématique mobilise diverses disciplines pour mieux comprendre et analyser les interactions entre enjeux sociaux et environnementaux. A Bruxelles, quatre typologies d'inégalités environnementales ont été proposées (De Muynck, Wayens et al. 2022)² :

1. L'inégale répartition de la qualité environnementale entre les différents groupes sociaux
2. L'inégal impact des différents groupes sociaux sur l'environnement
3. L'inégale capacité des groupes sociaux d'agir (et de réagir) sur la qualité de leur environnement et sur les politiques publiques environnementales
4. L'inégal impact des politiques environnementales sur les différents groupes sociaux

Divers travaux récents ont démontré la corrélation forte entre précarité socio-économique et stress environnemental mais aussi l'inégalité dans la capacité d'agir et de réagir face à ces stress. Toutefois, ces travaux ont assez peu exploré les liens entre précarités multiples et vulnérabilités climatiques à Bruxelles.

Livrable

- Note de synthèse

6.2.3. PSSI : définir l'offre de base à l'échelle du quartier

- Durée : Mars 2024 – Mars 2025
- Financement : Vivalis

Mise en contexte

Afin de s'attaquer à une situation socio-sanitaire préoccupante à Bruxelles, le gouvernement a adopté un Plan Social Santé Intégré – PSSI (<https://www.brusselstakecare.be/>). Il vise entre autres à « *pouvoir offrir un service de base à l'ensemble de la population bruxelloise tout en atteignant les personnes les plus éloignées de l'aide et du soin. Cela implique d'organiser*

² De Muynck, S., Wayens, B, et al., (2022). Les inégalités environnementales à Bruxelles : typologie et état des lieux. Brussels Studies, Notes de synthèse.

progressivement l'offre socio-sanitaire sur une base territoriale au plus près des besoins locaux et dans une approche globale des situations. »

Le PSSI contient des principes structurants mais laisse le champ libre sur la manière de les mettre en œuvre. Il repose notamment sur le principe d'universalisme proportionné, c'est-à-dire que l'ensemble des Bruxellois doit pouvoir accéder à une offre qui réponde aux besoins essentiels (l'offre de base) et aux besoins spécifiques en prenant en compte les inégalités sociales et de santé (l'offre spécifique).

Objectifs et question de recherche

Cette recherche vise à réaliser une étude pilote sur trois quartiers diversifiés à la fois dans leurs caractéristiques socio-démographiques, leurs dynamiques et en termes d'offres de services social-santé. L'enjeu est de retirer de la comparaison entre ces quartiers des enseignements sur la diversité des situations et de leurs implications quant à la définition de l'offre de base, de l'offre spécifique ainsi que des critères, quantitatifs et qualitatifs, de programmation nécessaires pour les définir et les évaluer.

Livrables et suites de la recherche

- Rapport de recherche (mars 2025)

6.2.4. Sport, culture, lutte contre la pauvreté : quelle(s) dynamique(s) possible(s) ?

- Durée de la recherche : janvier 2024 – mars 2025
- Partenaire : le Centre de Formation continue en Sciences Humaines et Sociales (HUSCI) de l'Université Libre de Bruxelles
- Financement : La cellule de lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités sociales de la Fédération Wallonie Bruxelles

Mise en contexte

Ce projet de recherche visait à interroger l'accessibilité (et le potentiel non-recours) des personnes en situation de pauvreté³ aux services culturels et sportifs en Fédération Wallonie-Bruxelles. Il s'agissait notamment de mieux comprendre dans quelle mesure ce public recourt ou non aux services culturels et sportifs, et essayer d'identifier des éléments qui favoriseraient l'accès à ces services pour ces publics.

Dans cette étude, nous avons souhaité dépasser une conception qui n'envisage le non-recours que comme une simple carence en termes d'informations, ce que l'on peut dénommer comme un non-recours primaire. Il nous semblait essentiel de nous intéresser à l'ensemble des freins et obstacles individuels et structurels qui peuvent amener un citoyen à ne pas bénéficier d'un droit/service.

³ Par souci de faisabilité, nous avons dû restreindre notre public-cible aux personnes en situation de pauvreté dite objective. Nous avons, ainsi, utilisé un point de vue économique qui focalise l'attention sur les personnes dont les revenus se situent sous le seuil de pauvreté. À savoir, mes personnes bénéficiant de revenus de remplacement, avec un focus sur le RIS, et/ou en situation de monoparentalité.

Objectifs

L'objectif final de cette recherche était double puisqu'il visait :

- D'une part, à **co-produire des connaissances** qui permettent de mieux comprendre ce phénomène de (non) recours aux services culturels et sportifs en FWB pour des personnes en situation de pauvreté ;
- D'autre part, à **aboutir à des pistes d'action et recommandations** pour favoriser l'accessibilité au sens large aux services sportifs et culturels en FWB pour les personnes en situation de pauvreté.

Ce projet de recherche s'est déroulé simultanément sur plusieurs territoires-pilotes en Wallonie et à Bruxelles⁴.

Livrables et suites de la recherche

- Rapport de recherche et note de synthèse,
- Restitution des principaux résultats auprès des participants et des structures concernés.
- Journée d'étude

6.2.5. Précarités étudiantes en transition

- Durée : Octobre 2024-décembre 2025
- Partenaire : CIDJ/Forum/CBCS
- Financement : Innoviris

Mise en contexte

Alors que l'enseignement supérieur a connu une massification, ouvrant ainsi son accès à un plus large public, cette dernière s'est accompagnée d'inégalités entre les étudiants. Aussi, le passage en enseignement supérieur conduit, pour tout un pan des étudiants, à la production, au maintien ou au renforcement des précarités étudiantes. Souvent cumulatives et dépassant la seule précarité financière, les précarités étudiantes semblent transformer les études en parcours du combattant au sein duquel les étudiants en situation de précarités doivent à la fois répondre aux exigences de réussite scolaire tout en assurant leurs besoins au quotidien. Parallèlement, ces étudiants semblent être confrontés à un système de relégation vers des filières professionnelles, reléguant ainsi les missions d'émancipation et de construction citoyenne au second plan en faveur d'une visée d'employabilité.

Les objectifs

Ce projet s'inscrit dans une visée de transition qui porte un double objectif :

- Viser un système éducatif qui puisse se repositionner plus clairement vers des enjeux démocratiques et émancipatoires ;
- Lutter contre des formes d'inégalités qui semblent toucher certains étudiants en situation de précarités qui seraient plus soumis à l'enjeu de l'employabilité.

⁴ Liste des dix territoires sélectionnés : Charleroi, Gerpinnes, Binche, Nivelles, Wavre, Jodoigne, Anderlecht, Molenbeek, Berchem Sainte-Agathe, Woluwe-Saint-Pierre

6.3. ACCOMPAGNEMENT MÉTHODOLOGIQUE

Sam, Service d'accompagnement méthodologique, a pour objectif de soutenir et d'outiller les professionnels du secteur social-santé bruxellois, par la mise en place d'espaces réflexifs et la formation aux outils de la recherche.

6.3.1. Rizome

Nombre de séances : 11 séances + 2 focus group

Objectif : Mener une recherche-action sur la sortie de prison et l'accès au logement pour les détenus et ex-détenus - Du point de vue des acteurs de la justice (2^{ème} phase)

Rizome-Bxl est un service d'aide aux justiciables. Depuis 2022, le Crebis accompagne l'équipe logement de Rizome-Bxl dans une recherche-action sur les conditions d'accès au logement pour les détenus et ex-détenus. En 2022-23, la question de recherche a permis de faire émerger les constats communs liés aux obstacles à l'accès au logement en contexte de sortie de prison, en impliquant à la fois l'ensemble du secteur de l'aide aux justiciables (par le biais de focus-group) et les personnes directement concernées, à savoir les ex-détenus (par le biais d'entretiens individuels).

Protocole méthodologique

En 2024, l'équipe de Rizome-Bxl entend poursuivre sa recherche en s'intéressant aux collaborations (ou manque de collaboration) entre secteur de l'aide aux justiciables et acteurs de la justice (SPS, TAP, greffe, Direction des prisons, ...).

Trois thématiques seront plus spécifiquement abordées, dans le cadre de focus group :

- PS/CP – Comment mieux négocier leur affectation, notamment en faveur de la réalisation des démarches sociales de base (notamment la carte d'identité) et de la recréation de liens avec l'entourage ? *Acteurs concernés* : DGD ; SPS ; Directeurs régimes
- Organisation du Jour J – la sortie. *Acteurs concernés* : TAP (Juges, assesseurs ; greffe) ; greffe de la prison ; directeurs régimes ; Compta ; infirmerie, SPS
- Comment concilier les attentes des différentes parties prenantes – notamment au niveau des conditions de sortie ? *Acteurs concernés* : TAP, Direction, SPS, Maison de justice

6.3.2. Sources d'harmonie

Nombre de séances : 7 séances + 1 focus group + 7 entretiens

Objectif : Accompagner l'association dans sa réflexion sur l'importance de préserver des lieux d'apprentissage du français langue étrangère (FLE) dont les pratiques ne reposent pas (seulement) sur la réalisation des devoirs.

Sources d'Harmonies est une association qui soutient l'émancipation des enfants (FLE ou non) par l'apprentissage du français. Ses pratiques reposent principalement sur la lecture et la ludo pédagogie qui constituent son identité. Dans un contexte bruxellois où les écoles des devoirs sont saturées, l'association se questionne sur la possibilité d'être agréée écoles des devoirs tout en préservant ses pratiques qui relèguent la réalisation des devoirs au second plan.

Protocole méthodologique

Le Crebis accompagne l'équipe de Sources d'Harmonie dans sa réflexion par la préparation et la co-analyse de trois dispositifs animés en autonomie :

- Réalisation d'un focus group avec des professionnels d'écoles des devoirs pour saisir les enjeux rencontrés dans la prise en charge d'enfants ayant des difficultés scolaires (octobre 2024).
- Réalisation de 7 entretiens individuels avec divers professionnels du secteur de la cohésion sociale et de l'enseignement pour questionner la place et l'intérêt des lieux d'apprentissages tels que Sources d'Harmonie dans le paysage associatif (novembre-décembre 2024).
- Réalisation d'entretiens collectifs avec des enfants FLE pour questionner les pratiques de Sources d'Harmonie (novembre-décembre 2024).

6.3.3. Cuisines de quartier

Nombre de séances: 7 séances + participation à la rencontre annuelle du mouvement des cuisines de quartier

Objectif: Evaluer l'impact de l'action de CDQ et de ses membres sur l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous.

L'asbl Cuisine de quartier se compose d'un ensemble d'espaces et de groupes « de citoyen-nes qui s'organisent collectivement, avec ou sans l'aide d'une association locale, pour la préparation de repas du quotidien ».

L'accompagnement du Crebis s'organise autour de la mise en œuvre d'une évaluation d'impact sur des enjeux définis par l'asbl et ses membres. Cette évaluation aura notamment pour objet d'identifier les effets de leurs actions sur les membres du Mouvement des Cuisines de quartier afin d'interroger, solidifier et clarifier leur mission sociale et d'améliorer leurs « manières de faire » pour préparer et favoriser un changement d'échelle de leurs activités.

Protocole méthodologique

Le protocole s'appuie sur deux phases complémentaires :

- La co-construction d'un questionnaire permettant d'identifier l'adhésion des groupes-membres aux valeurs et objectifs de l'asbl,
- L'organisation de 3 focus-group avec des groupes-membres en vue de travailler sur l'impact social de CDQ en termes d'accessibilité.

6.3.4. CPAS de Bruxelles-Ville

Nombre de séances : 7 séances + 3 GT avec des professionnels du secteur + 1 focus group avec des personnes concernées

Objectif : Mener une recherche exploratoire sur le bien vieillir pour les populations issues de la diversité en Région bruxelloise

Dans le cadre d'une convention avec Iriscare, le CPAS de Bruxelles et plus spécifiquement, son service étude, a pour objectif d'interroger les modalités d'accueil et d'accompagnement des aînés issus de la diversité et d'y apporter des réponses plus adaptées d'une part, par des ajustements à mener au sein de ses MR/s mais également dans le développement d'alternatives. Pour ce faire, le CPAS vise à déployer une recherche exploratoire sur cette question.

Protocole méthodologique

Le Crebis accompagne le CPAS de Bruxelles dans l'élaboration d'un protocole visant à mobiliser le savoir professionnel et expérientiel

- 1) Mise en place **d'un Groupe de travail, réunissant des professionnels ayant une expertise sur la question** : 3 séances ; exemple d'outils mobilisables pour faire émerger le savoir professionnel : photolangage pour travailler les représentations ; analyse d'extraits issus d'entretiens individuels et/ou des focus group ; analyse d'initiatives existantes ; arpentage d'articles scientifiques, ... ;
- 2) Organisation de **Focus group au sein des maisons de quartier du CPAS** avec des seniors issus de l'immigration et leur entourage, afin de faire émerger le savoir expérientiel.

6.3.5. CFS - Collectif Formation Solidarité

Nombre de séances : 3 séances préparatoires et 6 ateliers-intervisions et 2 masterclass (avec intervention)

Objectif : Organiser des espaces réflexifs pour les professionnels impliqués dans des démarches participatives

Le CFS est une association d'éducation permanente, agréée pour les axes 2 et 3 (formation des acteurs associatifs et publication d'analyse, d'études et de recherches). Ce projet est mené en partenariat avec le réseau Nomade (Dune).

Le projet repose sur deux dispositifs complémentaires :

- Des Masterclass, ouvertes à tous les professionnels du secteur social-santé intéressés par la thématique de la participation (matinée)
- Des interventions, pour un groupe plus restreint (après-midi). La réflexion est alors organisée au départ de projets concrets. L'un des fils rouges des réflexions est la participation des populations vulnérables.

Protocole méthodologique

Le Crebis accompagne le travail réflexif et l'animation de groupe de travail autour de 4 axes, déployés au cours de 6 séances de travail (entre janvier et juin) :

- Les objectifs de la participation : pluralité des attentes et des pratiques
- Cadre institutionnel et rapport aux participant-e-s : la posture professionnelle de la participation en tension
- Participation et rapport de force : permettre ou non un changement social, et à quelle échelle ?
- Faire de la participation : des capacités et compétences concrètes derrière un terme vague

6.3.6. Accompagnements 2023, poursuivis en 2024

- Prospective jeunesse : 4 séances
- Aquarelle : 1 séance.

En 2025, prolongement du SAM dans le cadre de la Fabrique à initiatives

Nos partenaires : Coopcity ; Eva-BXL ; SAW.B ; Credal, Financité

La Fabrique à initiatives (FAI) est un centre d'émergence et de structuration de projets d'innovation sociale, construits en partant des besoins sociaux, en co-construction avec les associations et institutions thématiques ancrées localement (en impliquant leur public) et visant la création, sur le territoire bruxellois (RBC), d'initiatives à finalité sociale pérennes (dont des entreprises de l'économie sociale), dans un but de transformation sociétale.

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Faire émerger des idées transformatrices qui répondent aux besoins sociaux du territoire bruxellois et de ses habitants, notamment des populations « fragilisées ». Il y a une volonté de promouvoir des initiatives solidaires, collectives et mobilisatrices qui « partent » de la demande et du besoin social des usagers-citoyens
- Accompagner la transformation de ces idées en activités économiques (financièrement viables) dans une démarche d'innovation sociale qui implique les bénéficiaires/usagers en leur donnant une place centrale dans le développement des projets au sein de collectifs solidaires.

Dans ce cadre, l'équipe du Crebis sera impliquée dans la phase d'émergence et visera à accompagner des collectifs, de professionnels et/ou de citoyens, dans l'identification de besoins sociétaux (en y impliquant les personnes les premières concernées) en vue de faire émerger des pistes de solution.

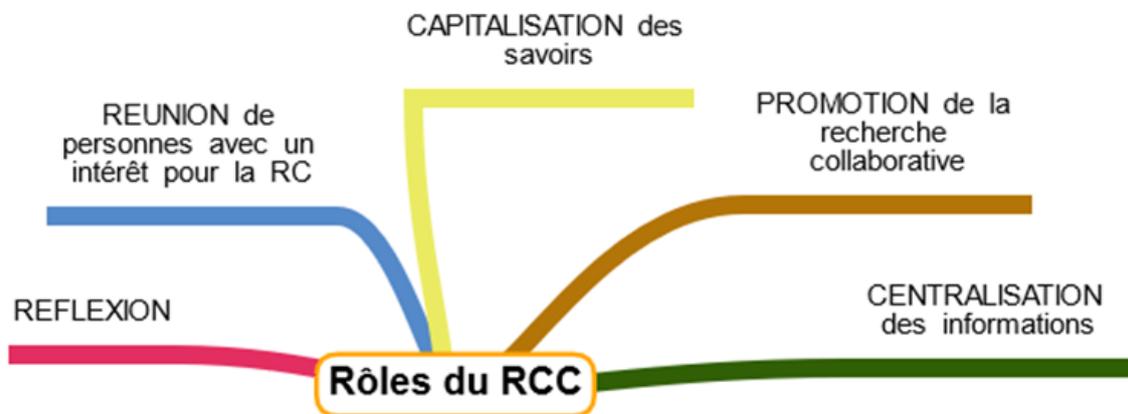
Pour ce faire, nous ambitionnons de mobiliser des processus et outils tels que ceux imaginés dans le cadre de SAM.

En 2025, ces accompagnements seront notamment autour des thématiques de la vieillesse et de la précarité et de l'aide aux justiciables.

6.4. PROMOUVOIR LA RECHERCHE COLLABORATIVE

6.4.1. Le réseau des chercheurs collaboratifs

Pour rappel, le réseau des chercheurs collaboratifs (RCC), qui a vu le jour en 2002, à l'initiative du Crebis, est un espace d'échanges pour les chercheurs et chercheuses intéressé.e.s par les questions théoriques, méthodologiques, épistémologiques et éthiques que soulève la recherche collaborative. Il vise à remplir les 5 missions reprises ci-dessous. Le Crebis en assure l'animation et le secrétariat.



Ce réseau comprend 35 membres, avec une participation de 15 personnes par réunion. Il se compose de chercheurs issus des institutions suivantes : ULB, UCL, VUB, Ugent, Observatoire social du CPAS de Schaarbeek, Service études du CPAS de Bruxelles, Synhera, LBSM, Rezone, Diogènes, AMA, Brusano et le CLTB. Depuis 2024, une réflexion est en cours pour permettre un élargissement de ce réseau en accueillant des professionnels du secteur social-santé bruxellois ainsi que des citoyens, ayant pris part à des projet de recherche collaborative.

En 2024, le RCC s'est réuni à deux reprises et a organisé :

- Un séminaire autour du projet ARBRES et des enjeux liés à la diffusion des résultats d'une recherche dans l'arène publique, où est intervenu Simon De Muynck (Coordinateur au Centre d'écologie Urbaine)
- En collaboration avec le METICES (ULB) un séminaire sur le thème : « Comment reconnaître l'approche collaborative », avec pour orateur, Stéphane Rullac (Professeur ordinaire HETSL (HES-SO – Suisse).

6.4.2. Participation au Comité scientifique de l'ABFRIS

L'association belge francophone pour la Formation, la Recherche et l'Intervention sociale a pour but de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement de l'intervention sociale de langue française. Elle vise à :

1. Favoriser les rencontres et les dialogues entre formateurs, chercheurs et professionnels de l'intervention sociale ;

2. Créer des liens et favoriser le développement des projets communs (scientifiques, pédagogiques et professionnels) ;
3. Faciliter les échanges locaux, régionaux, nationaux et internationaux dans le champ de l'intervention sociale et au sein des espaces pluriculturels francophones ;
4. Nouer des liens et établir des partenariats avec d'autres associations locales, régionales, nationales ou internationales qui partagent ses préoccupations.

Le Crebis est membre du Comité scientifique de l'ABFRIS. En 2024, le comité s'est réuni à une seule reprise (16/10) pour accueillir les nouveaux membres, faire le point sur les initiatives lancées par l'AG et, enfin, fixer un calendrier de rencontre pour l'année à venir.

6.4.3. Participation du Crebis à l'OpenLab.brussels - Creating Knowledge through Participatory Research (13-14 novembre 2024) – ULB/VUB

En 2024, le Crebis a pris part à l'Open Lab. Brussels par le biais de deux communications.

- Titre de la communication : Impliquer des co-chercheurs à travers le dispositif de groupe de recherche. Une évaluation de processus de recherche collaborative sur les inégalités sociale, par Manon Guibreteau et Matthias Rosenzweig
- Titre de la communication : Rethinking the phases of collaborative research for an effective merging of knowledge, par Karine Boussart et Marion Bottero

6.4.4. Journée d'étude : « Innovation sociale et Mutualisation associative » - 23 avril 2024

Comité organisateur : Crebis, ULB et UCLouvain.

La journée d'étude sur l'innovation sociale et la mutualisation associative a rassemblé plus de 150 personnes au sein des locaux de l'Université Libre de Bruxelles. Son objectif était de traiter de la pertinence de ce mode de collaboration qu'est la mutualisation pour les organisations non-marchandes bruxelloises. De nombreux secteurs étaient ainsi représentés, chacun venant avec leurs propres enjeux, modes de fonctionnement et cultures associatives, mais avec la même ambition : celui d'améliorer encore et toujours le service rendu à leurs usagers.

Ensemble, nous avons cherché à répondre aux questions suivantes : est-ce que la mutualisation est une solution adéquate pour répondre, du moins en partie, aux difficultés rencontrées dans ces secteurs ? En quoi la mutualisation peut-elle être source d'innovation sociale ? Quels sont ses effets sur les modes d'organisation, les travailleurs, les bénévoles et les publics ?

Pour y parvenir, nous avons exploré les résultats de la recherche menée en 2022-2023 par le Crebis, ULB-HUSCI et le DULBEA. Cette présentation a été réalisée par Matthias Rosenzweig et Karine Boussart (Chargés de recherche, Crebis).

Nous avons ensuite prolongé les réflexions autour de six ateliers thématiques à partir de la présentation d'initiatives locales et régionales.

- Atelier 1 : Accessibilité et réponses aux besoins des usagers

Animation : Jacques Moriau (Crebis/CBCS) ; Intervenantes : Mériam Hammou (Chass'info) et Elena Tadros (Chass'info)

- Atelier 2 : Transformation des pratiques professionnelles

Animation : Matthias Rosenzweig (Crebis/CBCS) ; Intervenants : Nicolas Stinglhamber (équipe mobile ASSAP)

- Atelier 3 : Gouvernance et modes d'organisation

Animation : Martin Wagener (CIRTES UCLouvain / Crebis) ; Intervenant : Michael Vaneeckhout (Centre d'Action Sociale Globale – Solidarité Savoir/CSSI Ribaucare)

- **Atelier 4** : Économies d'échelle ou coûts financiers ?

Animation : Pierre Artois (HUSCI ULB) ; Intervenant : Magali Verdonck (DULBEA)

- Atelier 5 : Un centre de ressource pour la mutualisation

Animation : Karine Boussart (Crebis/CBCS) ; Intervenant : Siméon de Hey (FASS)

- Atelier 6 : Mutualiser les fonctions support

Animation : Marjorie Lelubre (Crebis/Forum Bruxelles contre les inégalités) ; Intervenant : Soukeyna Latrach (Bruxeo)

La journée s'est achevée autour d'une table ronde, ayant pour thème : **la mutualisation comme source d'innovation sociale ?** Animation : Eric Husson (Projet Lama). Intervenants : Bruno Gerard, (Bruxeo), Celine Nieuwenhuys (Fédération des Services Sociaux), Olivia Vanmechelen, (Kenniscentrum) et Pierre Verbeeren, (CPAS de Bruxelles).

6.4.5. Divers

- Participation au comité d'accompagnement de la recherche sur les violences dans les services accompagnant des personnes sans-chez soi à Bruxelles. Cette recherche a été menée par l'Ama, en partenariat *Bruss'help, Diogènes, DoucheFlux, Dune, HELHa, Huis van Vrede, L'Ilot, Macadam, New Samusocial.*
- "Au-delà des (beaux) discours", journée organisée par le Forum le 03/10/2024 sur le savoir expérientiel : le Crebis a organisé et animé un atelier afin de questionner et visualiser la réelle présence des savoir expérientiels, théoriques et professionnels aux diverses étapes d'une recherche collaborative.
- Participation au projet « **La manufacture des préventions des ruptures chez les jeunes** », organisé par le Forum- Bruxelles contre les inégalités, dans le cadre de 4 journées de mise en dialogue des savoirs théoriques, professionnels et expérientiels. L'apport du Crebis a constitué en **un soutien méthodologique et dans la constitution et l'animation d'un groupe de pairs, composé de 8 chercheurs** ayant travaillé sur la question des ruptures chez les jeunes.
- **Renforcement des liens avec le Cremis**, d'une part, avec la rencontre de Catherine Jauzion, le 6 mai 2024 et d'autre part, en intervenant au colloque des 20 ans du Cremis.

6.5. PUBLICATIONS ET INTERVENTION DU CREBIS

6.5.1. Publications

- Bottero, M., & Lelubre, M. (à paraître). Le principe de (co)construction, entre contraintes et émancipations, dans la recherche collaborative : Retours d'expériences et questionnements sur le terrain belge. *Journal des anthropologues, La participation : ruse du capitalisme néo-libéral ou perspective d'avenir pour les sciences sociales ?*
- Moriau, J., & al. (à paraître). Favoriser la justice cognitive par la recherche collaborative. À quelles conditions créer des savoirs qui comptent ? *Nouvelles pratiques sociales, Écologie des savoirs et justice cognitive en travail social.*
- Lelubre, M. (2025). Construire plus de liens entre les mondes de la recherche et de l'intervention sociale : le Crebis, une interface pour favoriser la rencontre in Artois, P., Moriau, J., Wagener, M. (2025) Décloisonner les savoirs. Retours d'expériences de recherches collaboratives. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Artois, P., Moriau, J., Wagener, M. (2025) Une introduction pour comprendre la recherche collaborative in Artois, P., Moriau, J., Wagener, M. (2025) Décloisonner les savoirs. Retours d'expériences de recherches collaboratives. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Artois, P., Moriau, J., Wagener, M. (2025) Décloisonner les savoirs. Retours d'expériences de recherches collaboratives. Editions de l'Université de Bruxelles.
- Moriau, J. (2024) Produire des connaissances pour réduire les inégalités. Entretien avec J. Chanet. *Echos Bruxelles Laïque*, [En ligne], mis en ligne le 12 août 2024.
- Moriau, J., & al. (2024) Devenir invisible aux yeux de l'Etat. Une première estimation des disparitions administratives en Région de Bruxelles-Capitale. *Brussels Studies*, [En ligne], n° 192, mis en ligne le 26 mai 2024.
- Moriau, J. et Bottero, M. (2024) Territorialisation et intégration des politiques social-santé : quelle place pour la question sociale ?, *Pauvreté*, n°40.
- Boussart, K., Rosenzweig, M. (2023) La mutualisation, une réponse à la question de taille ? *Bruxelles Informations Sociales*, n°181.

6.5.2. Communication dans des colloques / organisation de colloques

- Guibreteau, M., Rosenzweig, M. (2024, novembre 14). Involving co-researchers in research groups. An evaluation of collaborative research projects on social inequalities. Communication présentée à l'Openlab conference "Creating knowledge through participatory research", Bruxelles, Belgique.
- Bottero, M., & Boussart, K. (2024, novembre 13). Rethinking the phases of collaborative research for an effective merging of knowledge. Communication présentée à l'Openlab conference "Creating knowledge through participatory research", Bruxelles, Belgique.
- Moriau, J. (2024, octobre 17) Intervention au débat « Pauvreté : sous le seuil de l'humanisme », Festival des Libertés, Bruxelles, Belgique.
- Lelubre, M. (2024, septembre 27). MENA dits "en errance" sur le territoire bruxellois. Communication présentée à la journée du Collectif Galilée – Exil, Déplacement(s) et réduction des risques, Paris, France.
- Rosenzweig, M. (2024, septembre 24). Participation à la table ronde « Bénévolat et accès à l'emploi : perspectives critiques ». Conférence FAMOUS « Reconnaissance et valorisation des compétences, un tremplin pour les bénévoles de l'Économie sociale », Pour la Solidarité, Bruxelles, Belgique.

- Lelubre, M. (2024, juin 19). Mener des projets de recherche collaborative avec des groupes dits “marginalisés”. Communication présentée au Séminaire de la FWB – La participation dans les processus de recherche-évaluation, Bruxelles, Belgique.
- Lelubre, M. (2024, juin 17-18). “Drifting” unaccompanied foreign minors: precarious living conditions and care in Brussels. Communication présentée au Forum 2024 de la FEANTSA, Vienne, Autriche.
- Boussart, K., Rosenzweig, M. (2024, juin 7). Recherche sur la mutualisation associative dans le non-marchand bruxellois. Intervention lors l’assemblée générale l’ASBL ARCS, Ecaussinnes, Belgique.
- Moriau, J. (2024, mai 27). Contestation, institutionnalisation et intégration : trois temps dans la vie de la *Free Clinic*. Communication présentée au *Geneva Health Forum* (OMS), Genève, Suisse.
- Moriau, J. (2024, mai 27). Le Crebis, un outil à l’interface du terrain et de la recherche. Intervention aux 20 ans du CREMIS, Montréal, Canada, en ligne.
- Lelubre, M. (2024, mai 16-17). Le Crebis, une interface dédiée à la mise en dialogue de différentes formes de savoirs. Communication présentée au 91ème Congrès de l’ACFAS, en ligne.
- Rosenzweig, M., & Boussart, K. (2024, avril 23). Recherche sur la mutualisation associative dans le non-marchand bruxellois. Communication présentée à la journée d’étude *Innovations sociales et mutualisation associative* du Certificat en Travail, développement et innovation sociale, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, Belgique.
- Lelubre, M., & Bottero, M. (2024, mars 28). La posture professionnelle en recherche collaborative. Intervention dans le cadre de la Masterclass organisée par le CFS et le Réseau Nomade sur l’approche participative citoyenne dans le secteur social-santé bruxellois, Bruxelles, Belgique.
- Lelubre, M., Rosenzweig, M., (2024, mars 12). Recherche sur la mutualisation associative dans le non-marchand bruxellois. Présentation à la Coordination sociale de Jette, Jette, Belgique.

7. ACTIONS POUR INITIER LE CHANGEMENT

7.1. ECOLE DE TRANSFORMATION SOCIALE

Pour rappel, l'idée de créer une « École de Transformation Sociale » a émergé en octobre 2017 lors du Laboratoire franco-belge « Hors-Circuit », pour répondre au besoin de créer un lieu de rencontre entre divers savoirs, professions, acteur·rice·s et terrains sociaux.

L'ETS a été officiellement lancée en octobre 2019, en rassemblant plus de 300 personnes pour répondre à la question « comment transformer le travail social pour qu'il transforme la société ? ». Les participant·e·s ont travaillé sur des problématiques sociales identifiées, cherchant à créer des actions et des solutions innovantes et concrètes. Iels se sont regroupé·e·s autour de neuf thèmes, favorisant une approche en réseau pour renforcer leur pouvoir d'action. Certain·e·s participant·e·s se sont ensuite rassemblé·e·s en novembre et décembre 2019, puis en janvier et février 2020.

Les sessions prévues pour mars, avril et mai 2020 ont été annulées en raison de la crise sanitaire, mais le projet a persisté avec la création de « traces » écrites et audiovisuelles. En octobre 2020, une séance de « conclusion intermédiaire » a présenté l'[Abécédaire de la transformation sociale](#) et un article de fond réalisé par Stéphanie Devlésaver (CBCS).

Trois sessions ETS « hors-série » ont abordé en septembre et octobre 2021 les problématiques amplifiées par la pandémie, documentant ces sujets à travers des enquêtes. Ces sessions se sont clôturées par des séances d'écoute des podcasts en mars 2022, impliquant les destinataires des messages construits lors des enquêtes dans des débats. Un guide d'animation et [une page web](#) ont été développés pour prolonger la réflexion et l'écoute des articles et des podcasts.

En 2023, l'École de Transformation Sociale (ETS) a abordé trois thèmes :

- La précarité des familles monoparentales et l'accessibilité des services d'accueil et d'accompagnement de la petite enfance ;
- La précarité alimentaire et le droit à l'alimentation ;
- La fracture numérique et la dématérialisation des services d'intérêt général.

À partir de ces réflexions, 31 recommandations ont été formulées à l'intention des partis politiques en vue des élections de 2024. Elles sont regroupées dans trois livrables intitulés *Les Cahiers de l'ETS*, qui présentent également le contexte de chaque thème.

En 2024, ces documents, rédigés en français puis traduits en néerlandais, ont été diffusés à plus de 2 200 contacts, dont des députés bruxellois, les centres d'études des partis politiques, et des médias généralistes et spécialisés. Par ailleurs, 1 700 exemplaires en français ont été imprimés et distribués, principalement par voie postale, et lors de réunions avec des acteurs clés.

Des rencontres ont également eu lieu avec des représentants bruxellois du PS, du MR et des Engagés pour leur présenter les recommandations. *Les Cahiers de l'ETS* ont aussi été présentés lors d'un événement du FEPS ([Foundation for European Progressive Studies](#)) et d'un atelier organisé par [Pour la Solidarité](#).

Enfin, le cahier sur la fracture numérique et la dématérialisation des services d'intérêt général a fait l'objet de présentations spécifiques, notamment lors d'un *Midi de la DRD* de l'[Office de la naissance et de l'enfance](#) (ONE) et d'une rencontre sectorielle organisée par [Action et Recherche Culturelles](#) (ARC). Il a aussi servi de base à l'organisation de deux ateliers de sensibilisation à destination des professionnels de l'ONE.

En mars 2024, le format « École de transformation sociale » a été repris pour organiser la « Manufacture des préventions » sur le thème des ruptures chez les jeunes. Nous en parlons dans la partie « Centre de ressource » de ce rapport d'activités.

7.2. COLLECTIF 21

Lors de sa création, le Collectif21 désirait fêter le centenaire de la Loi de 1921 sur les ASBL, AISBL et Fondations. Ce qu'il fit : [un bouquin](#), [un documentaire](#), et une fête. Une année chaleureuse, au plus fort d'une crise sanitaire qui restera dans les mémoires.

Assez rapidement, les rires se sont transformés en grimaces : ce texte reconnaissant le fait associatif était enterré et les associations englouties dans une législation reconnaissant et encadrant le droit d'entreprendre et de faire commerce : le Code des sociétés et des associations (CSA), la dernière partie de l'appellation complète étant le plus souvent oblitéré à l'oral, pour devenir simplement le Code des sociétés.

L'action du Collectif21 en 2024 aura été entièrement axée sur la défense du fait associatif, de sa place essentielle dans le fonctionnement démocratique de notre société. Au premier semestre, le Collectif21 est intervenu dans la campagne électorale via 3 journées centrées sur nos plaidoyer et [mémoire](#) ([Bruxelles](#), Liège et Namur) et la parution d'un « [journal de campagne](#) ».

Au second semestre, le Collectif 21 a planché sur la rédaction des Statuts d'un futur Observatoire des Libertés Associatives (OLA) et la stratégie pour le mettre en place.

Le Bureau exécutif du Collectif21 réunit la FESEFA, Les CEMEA, le CBCS, Carrefour des cultures, la COJ, le Miroir Vagabond et le CBAI.

8. PUBLICATIONS, INFORMATIONS & REFLEXIONS

Personnes de contact : Stéphanie Devlésaver,
Adeline Thollot, Evelyne Wetz

Les travaux rédactionnels du CBCS informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles. Nous nous adressons aux intervenant·es du social - travailleur·ses de terrain, étudiant·es en travail social, bénévoles...-, aux pouvoirs publics, aux médias, et à toute personne intéressée par les thématiques traitées.

Le CBCS défend les droits sociaux et économiques des personnes. Il interroge les modes d'organisation de notre société, notamment par la place de la compétition et de la responsabilisation individuelle. Le CBCS promeut le développement des potentialités des collectifs et des individus dans une perspective d'émancipation.

8.1. BRUXELLES INFORMATIONS SOCIALES

Le BIS, c'est la revue d'informations du CBCS. En décembre 2024, le CBCS publie le n°182 :

« Explosion de savoirs. Quand l'expérience (d)étonne »

Le vécu a des choses à nous apprendre. Cela peut sembler évident, mais il est toujours utile de le rappeler. L'Université, forte de ses 200 ans d'histoire en Belgique, conserve le monopole du savoir et ne semble pas prête à le lâcher. Le pari de ce numéro : donner de la force à ces expériences de vie, ignorées ou délégitimées pour faire émerger des savoirs plus nuancés, plus proches des réalités vécues.

Pour rappel, la revue BIS papier entend favoriser la compréhension d'enjeux qui traversent le monde du travail social et offrir un regard sur certaines pistes de transformation et d'ajustement pour rester au plus près des besoins des personnes accompagnées et des services social-santé. Fruits de rencontres et de collaborations entre travailleur·ses de terrain, chercheur·ses, personnes concernées, ... la revue BIS se définit comme un outil de vulgarisation et de réflexion construit grâce à ce croisement des regards. Elle permet donc aussi de questionner les manières de travailler ensemble, d'interroger les modes d'organisation de notre société.

C'est dans cette perspective de travail que s'inscrit ce nouveau numéro du Bruxelles Informations Sociales.

Diffusée auprès des professionnels du social-santé, mais aussi relayée auprès des bibliothèques des Hautes Ecoles sociales, des CPAS, des médias, des parlementaires bruxellois·es, ... la Revue se conçoit comme un outil-ressource.

8.2. NEWSLETTERS ET OUTILS DE COMMUNICATION

La newsletter du CBCS est composée et diffusée deux fois par mois, à l'exception des congés scolaires. L'objectif : annoncer et faire écho des besoins et de l'actualité de l'associatif bruxellois à travers une approche engagée, transmettre l'information interne au CBCS ainsi que celles de ses partenaires social-santé : publications, agenda d'événements, formations, appels à projets, articles de presse...

En 2024, ce sont 18 newsletters qui ont été diffusées à environ 6000 abonnés.

Des réunions spécifiquement dédiées aux questions de communication et d'information ont lieu 2 fois par mois entre Stéphanie Devlésaver, Adeline Thollot et Evelyne Wetz pour la mise en lien avec les différentes actions du CBCS.

Des réunions de « communication élargie » ont lieu une fois toutes les 6 à 8 semaines entre les cellules communication du CBCS et du Forum-Bruxelles contre les inégalités pour faire le point sur les projets, de plus en plus nombreux, portés de manière transversale : diffusions de rapports de recherche du Crebis, communication autour d'un événement commun, etc.

La newsletter se structure en différentes rubriques reprises dans un sommaire cliquable, certaines récurrentes, d'autres pas, selon les informations à mettre en avant : EDITO, ACTU ASSOCIATIVE, LECTURES, BON A SAVOIR !, AGENDA...

Sous la rubrique « ACTU ASSOCIATIVE », on peut trouver une production journalistique propre (interview, reportage, article à partir d'un compte-rendu, d'une analyse, d'une actualité qui a du sens à être mise en avant pour le secteur associatif...), le focus sur l'un ou l'autre projet mené par le CBCS. L'objectif étant d'expliquer davantage aux internautes le travail du CBCS : interview de collègues sur l'un ou l'autre de leur projet, informations sur les recherches en cours, les dossiers sociopolitiques portés par le CBCS pour incarner qui nous sommes et ce qu'on fait. Faire le lien entre notre travail quotidien et notre positionnement politique.

Les rubriques « LECTURES », « BON A SAVOIR », ou encore « PODCAST » permettent d'épingler des outils de réflexion, d'analyse, de vulgarisation autour des questions sociales et de société.

Enfin, la rubrique « AGENDA », bruxello-centrée, a pour originalité de mettre en avant des événements, rassemblements, expositions... qui s'adressent aux professionnel·les du social, de manière intersectorielle, au-delà de leur appartenance à un secteur social-santé spécifique.

Par ailleurs, le CBCS fait le point deux fois par an sur l'actualité des divers chantiers qui l'occupent tout au long de l'année. Sous forme de courrier électronique dédié à l'ensemble de son AG, il lui permet de rester connecté à ce que la structure réalise, sans pour autant l'inonder d'informations.

Le CBCS communique aussi par le biais de sa page Facebook (offres d'emploi, événements qui demandent une forte réactivité) et via ses 2 pages LinkedIn : l'une « Conseil Bruxellois de Coordination Sociopolitique », l'autre « Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales CREBIS » : mise en avant de productions et d'événements réalisés par le CBCS, par son centre de recherche, mis en avant de certains projets, relais de certaines informations diffusées dans la newsletter du CBCS, etc.).

Au 31 décembre 2024, la page Facebook du CBCS compte 1400 abonné·es; la page LinkedIn du CBCS compte 741 abonné·es, celle du CREBIS compte 661 abonné·es.

Cette diversité de supports de diffusion est le fruit d'une réflexion qui avait débuté en 2023 et qui s'est poursuivie en 2024. L'objectif est d'utiliser au mieux les différents canaux de diffusion pour se faire porte-voix des questions d'actualité sociale et de santé, en privilégiant la qualité de contenus personnalisés plutôt que la quantité. C'est dans ce sens que l'équipe élabore un nouveau modèle de newsletter mensuelle et réfléchit à des formats et des discours qui peuvent s'exporter au-delà de la sphère sociale et parler à toutes et tous.

8.3. VEILLE PARLEMENTAIRE

Depuis 2024, la veille parlementaire est passée d'un format courrier électronique à un format de newsletter qui compte 319 abonnés. Le principe : une fois par mois, le CBCS propose son regard sur l'actualité parlementaire bruxelloise, à partir des sujets en lien avec les thématiques de travail du CBCS, mais aussi avec celles du Forum Bruxelles contre les inégalités avec qui il collabore régulièrement.

Concrètement, cette veille met en exergue des projets de décret, des questions d'actualité ou des interpellations de député-es. Loin d'être exhaustive, cette veille parlementaire mensuelle se propose d'identifier certains sujets social-santé débattus dans les hémicycles bruxellois.

9. GESTION ADMINISTRATIVE

9.1. CONSEIL ADMINISTRATION

- Dujardin, Pascal (Mutualité chrétienne de Bruxelles)
- Hachem Samii, Yahyâ (Ligue bruxelloise de Santé mentale)
- Heymans, Stéphane (Soins chez soi)
- Kesteloot, Julie (Fédération des services sociaux)
- Leclercq David (Fédération laïque des centres de planning familial)
- Pettiaux, Michel (A titre personnel)
- Roland, Michel (Médecins du Monde Belgique)
- Zaitouni, Fatima (SOS Jeunes – Quartier Libre)

9.2. AGRÉMENT

Le CBCS est l'organisme de coordination intersectoriel agréé dans le cadre du décret de la COCOF du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé. Afin de permettre la mise en œuvre du Plan Social Santé Intégré, ce dernier a été revu et un décret modifiant a été voté le 01 février 2024 (Moniteur Belge du 19/04/24). Son Arrêté d'application date, lui, du 08 février mais n'a été publié au Moniteur Belge que le 20/09/24).

Cette modification décrétales complète et précise les missions du CBCS, aujourd'hui au nombre de 6 :

1° coordonner les organismes représentatifs et de coordination sectorielle et leur offrir un espace de concertation commun ;

Cette mission est rencontrée par la coordination, au sein du CBCS, de l'Interfédération ambulatoire.

2° réaliser la démarche d'évaluation qualitative transversale ;

La DEQ-T, mise en œuvre par le CBCS dès 2010 suite à son agrément poursuit un objectif au départ négocié entre le CBCS et les partenaires sociaux et qui n'a pas changé depuis. La DEQ-T ambitionne de sensibiliser les professionnels à l'environnement économique et aux enjeux sociopolitiques de l'aide et du soin. Les activités menées dans ce cadre évoluent avec le temps. Depuis quelques années, il s'agit du CREBIS, de l'Ecole de Transformation Sociale et du Collectif21.

3° développer une coordination avec des structures d'appui des trois communautés présentes à Bruxelles en lien avec l'action sociale et la santé ;

Au CBCS, on a très tôt eu la volonté de tisser des liens avec les structures d'appui des autres communautés afin de décloisonner les institutions et penser le social-santé à l'échelle de la région bruxelloise. Notre pugnacité est récompensée au milieu des années 2010' avec deux groupes de travail toujours informels mais récurrents : Care in the City et Ars Collaborandi. Il y a 4 ans, le CBCS recevait une aide de la COCOF pour ce faire, sous la forme d'une subvention facultative. Depuis le 01 juillet 2024, ce soutien est intégré à notre financement structurel.

4° produire et diffuser des informations à destination des professionnels au sein des services ambulatoires, y compris en collaboration avec les autorités publiques ;

La production et la diffusion d'informations sociales pour les professionnels, futurs professionnels et toute personne intéressée est l'activité historique du CBCS, présente depuis la création de l'association en 1978. Cette mission se concrétise aujourd'hui par notre newsletter, la revue BIS et notre présence sur LinkedIn et Facebook, entre autres.

5° contribuer à l'évaluation qualitative et le suivi de la mise en œuvre du Plan social santé intégré bruxellois tel qu'approuvé par le Collège réuni de la Commission communautaire commune et le Collège de la Commission communautaire française le 7 juillet 2022 ;

Le législateur a confié la coordination et la méthodologie d'évaluation et de suivi de la mise en œuvre du PSSI à l'Observatoire de la Santé et du Social de Vivalis. Cette mission induit que le CBCS y soit associé.

6° formuler, d'initiative ou à la demande du Collège, des avis et recommandations sur les politiques socio-sanitaires dans une optique générale et transversale.

Cette mission légitimise le CBCS comme interlocuteur du gouvernement dans le cadre des politiques social-santé.

Pour assurer pleinement les 6 missions que les instances politiques nous ont confiées, le financement structurel du CBCS, même revalorisé à 200 000 €, reste insuffisant. Mais ces missions nous rendent légitimes pour faire remonter l'expertise de terrain dans les lieux de consultation et de concertation. Pour une meilleure co-construction des politiques social-santé ?